06.04.2022 – 09:01 Uhr

Rapport sur les zoos de la Protection Suisse des Animaux PSA: amélioration de la détention des animaux dans les petits zoos et parcs animaliers

Bâle (ots) -

Dans les petits zoos, parcs animaliers et volières suisses, la Protection Suisse des Animaux PSA a constaté une évolution positive vers des installations plus respectueuses des animaux, comme c'est déjà le cas dans les grands zoos suisses. C'est une conclusion importante du dernier rapport de la PSA sur les zoos. Cependant, dans presque tous les zoos, on trouve des formes de détentions que la PSA se doit de critiquer. Il faut saluer le fait que de nombreux zoos remédient rapidement aux défauts relevés par la PSA. Ils contribuent ainsi à augmenter le bien-être des animaux dans les zoos et parcs animaliers suisses.

En 2019 et 2020, les visites de la Protection Suisse des Animaux PSA se sont principalement consacrées aux grands zoos et parcs animaliers dont elle a évalué les conditions de détention. En 2021, de petits parcs animaliers et volières ont été intégrés dans le rapport sur les zoos de la PSA. Il couvre actuellement soixante institutions. Le rapport sur les zoos de la PSA a pour but d'aider les visiteurs à s'informer au préalable sur un zoo et à faire leur choix. Cela incite les responsables des zoos à améliorer leurs conditions de détention et donc, le bien-être des animaux. C'est heureusement de plus en plus souvent le cas.

Défauts fréquents

Selon le rapport sur les zoos de la PSA, de nombreuses volières accusent un retard en matière de structuration de l'installation, d'aménagement respectueux des animaux avec des zones de confort, d'observation ou de retrait ainsi que de matériel d'activité adapté à l'espèce. La détention de reptiles présente des conditions climatiques et d'éclairage souvent médiocres qui ne pouvaient répondre qu'insuffisamment aux besoins des diverses espèces animales. Le nourrissage par les visiteurs, incontrôlé et fréquemment observé, peut également causer de graves dommages aux animaux. Le problème de la détention respectueuse des oiseaux en dehors des volières n'est pas résolu par la mutilation chirurgicale des ailes. Aux yeux de la PSA, les oiseaux sont privés de leur mode de déplacement typique, uniquement dans le but de les empêcher de s'envoler. Les oiseaux mutilés ont un répertoire comportemental restreint et souffrent souvent de séquelles à long terme à la suite de cette intervention. Les oiseaux capables de voler ne doivent être détenus que dans de grandes volières, faute de quoi, il faut s'en abstenir.

Exemples positifs

L'installation pour mésanges à moustaches du parc animalier de Kreuzlingen et les cages pour perdrix de la volière de Trottenweiher à Zofingen sont citées comme exemplaires dans le rapport sur les zoos de la PSA. Dans le Wildpark Heitern à Zofingen, la détention de cerfs rouges s'est fait remarquer de façon positive. Il convient également de mentionner les grandes installations pour les lamas du parc animalier Weihermätteli à Liestal et celles pour les chameaux et les dromadaires au Kamelhof Olmerswil à Neukirch a/d Thur.

Le rapport sur les zoos de la PSA améliore la détention des animaux

Dans le rapport sur les zoos de 2020, l'évaluation du parc animalier Erlebniswelt Seeteufel à Studen était négative, en particulier pour la détention des reptiles. En conséquence, l'enclos extérieur des tortues géantes des Seychelles a été rapidement repensé et les conditions climatiques et d'éclairage pour les caïmans et les tortues aquatiques à l'intérieur ont été considérablement améliorées. La Protection Suisse des Animaux PSA a dû critiquer plusieurs formes de détention du Conny-Land à Lipperswil. En conséquence, les flamants roses ont été transférés dans de meilleures conditions, plus respectueuses des animaux. La mauvaise détention des perroquets a été améliorée.

Plus d'informations: www.protection-animaux.com/rapport_zoos

Photos: www.flickr.com/photos/sts-psa/

Contact:

Samuel Furrer, Dr sc. nat.
Protection Suisse des Animaux PSA
Directeur du Domaine technique
Service spécialisé Animaux sauvages
Téléphone 076 345 14 48
samuel.furrer@tierschutz.com

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100019041/100887529 abgerufen werden.